

Abidjan, le **25 AVR 2024**

# COMMUNIQUÉ

## LE DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMUNIQUE :

Il est ouvert au titre de l'année 2024, des concours professionnels et directs d'admission en 2025 aux Cycles Supérieur, Moyen Supérieur et Moyen de l'École Nationale d'Administration (ENA).

Peuvent faire acte de candidature,

- au titre des **concours professionnels** :
  - pour le Cycle Supérieur, les fonctionnaires de l'État âgés de 50 ans au plus, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et qui ont occupé, à la date du 05 janvier 2024, pendant au moins trois (03) ans, à compter de la date d'effet de la nomination ou de la promotion, un emploi de la catégorie A, grade A3 de la Fonction Publique et provenant de l'une des familles d'emplois dont les filières sont ouvertes à l'ENA ;
  - pour le Cycle Moyen Supérieur, les fonctionnaires de l'État âgés de 45 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et qui ont occupé, à la date du 05 janvier 2024, pendant au moins trois (03) ans, à compter de la date d'effet de la nomination ou de la promotion, un emploi de la catégorie B et du grade B3 de la Fonction Publique et provenant de l'une des familles d'emplois dont les filières sont ouvertes à l'ENA ;
  - pour le Cycle Moyen, les fonctionnaires de l'État âgés de 45 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et qui ont occupé, à la date du 05 janvier 2024, pendant au moins trois (03) ans, à compter de la date d'effet de la nomination ou de la promotion, un emploi de la catégorie B, grade B1 ou C de la Fonction Publique et provenant de l'une des familles d'emplois dont les filières sont ouvertes à l'ENA.
- au titre des **concours directs** :
  - pour le Cycle Supérieur, les personnes de nationalité ivoirienne, âgées de 18 ans, au moins, et de 43 ans, au plus, au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et titulaires d'un diplôme de fin

